

La Chronique de l'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT - Numéro 137 - DECEMBRE 2025
ISSN 1168.7908 - Le numéro 5 € - Abonnement 15 € - Imprimerie spéciale ASCOT
- Directeur de publication : Philippe Gras - Dépôt légal : quatrième trimestre 2025

Une pensée pour Paul Eychart

En cette année 2025, pour les vingt ans de sa disparition et les cinquante de la parution de son ouvrage exposant les résultats de ses recherches sur Chanturgue, publié sous le titre « Chanturgue camp de César devant Gergovie » (éd. Volcans, septembre 1975), nous avons eu une pensée toute spéciale pour Paul Eychart.

Comme il l'écrivit notamment dans cet ouvrage, la découverte du camp romain de Chanturgue lui procura les plus belles émotions de sa carrière d'archéologue. Venant après sa version de la bataille s'adaptant parfaitement au site des Côtes et sa mise au jour d'une occupation de la fin du second âge de Fer sur le plateau du même nom, ce camp romain ne pouvait, selon sa théorie, que correspondre au « petit camp » de Jules César, établi sur une colline naturellement fortifiée face à l'*oppidum* de Gergovie-les Côtes, d'autant plus qu'à cette découverte s'ajoutaient celles de l'emplacement du « grand camp » et des vestiges du fossé de liaison.

Cette conviction était renforcée par l'absence de preuve archéologique sur le site officiel de la bataille (sans compter sa totale inadéquation topographique avec le texte césarien du *De Bello Gallico*). En effet, aucun habitat contemporain de la guerre des Gaules n'avait pu être mis en évidence sur le plateau dit de « Gergovie » (de son vrai nom Merdogne), pas plus que la présence incontestable de camps militaires romains sur la Serre d'Orcet et la colline de La Roche-Blanche, emplacements supposés des deux camps césariens depuis Napoléon III. Quant à la *fossa duplex*, un « fossé double » (ou doublé) sensé relier ces deux camps, aucune donnée tangible ne pouvait en laisser supposer l'existence.

(suite à la page suivante)



Association pour la Sauvegarde
des Côtes de Clermont-
Chanturgue

119 rue Abbé Prévost
63100 Clermont-Ferrand

courriels :

ascot@cotes-de-clermont.fr
ascot@gergovie.fr

Sites internet :

www.cotes-de-clermont.fr
www.gergovie.fr

Facebook :

www.facebook.com/ASCOT63

SOMMAIRE

Editorial 1 à 2

Le camp de César
devant Gergovie 3 à 5

Plan parcellaire
et archéologie :
l'exemple
de Gergovie 6 à 11

Adhésion/abonnement.... 12

Dans ce numéro 137 de la Chronique, vous trouverez justement deux articles de Paul Eychart portant sur ce sujet des ouvrages militaires romains devant Gergovie :

- Le premier, publié en janvier 1976 dans un bulletin universitaire, présente brièvement les principaux résultats de ses travaux sur Chanturgue, donnant ainsi un aperçu de l'ouvrage « *Chanturgue camp de César devant Gergovie* », paru peu de temps auparavant.
- Le second correspond à une communication scientifique de Paul Eychart – publiée en 1972 dans les actes d'un colloque sur la cartographie archéologique et historique – s'intéressant essentiellement aux hypothèses du « grand camp » et du fossé reliant les deux camps sur les deux sites concurrents ; l'apport du cadastre pour le site nord-clermontois étant déterminant. Signalons que cette communication reprenait en partie des passages de son ouvrage « *Gergovie légende et réalité* », publié en 1969 aux éditions Volcans.

Depuis la parution de ces articles, les connaissances archéologiques et historiques ont cependant beaucoup progressé et de nombreuses recherches de terrain ont été réalisées sur le site officiel (ce qui n'est absolument pas le cas pour le site des Côtes). Il nous paraît donc indispensable de donner les informations suivantes :

- La présence de camps romains ou tout au moins de fortifications romaines sur la Serre-d'Orcet et la colline de La Roche-Blanche a finalement été démontrée par les nombreuses interventions archéologiques – fouilles programmées, opérations préventives, prospections géophysiques... – entreprises depuis trente ans. En revanche, ces « camps » n'ont pu être précisément datés. Le matériel militaire romain mis au jour sur le plateau de « Gergovie » et ses alentours appartenant quasi-exclusivement à la période augustéenne, on peut légitimement s'interroger sur la datation réelle du très rare mobilier archéologique découvert à l'intérieur de ces « camps » depuis 1995. Par ailleurs, il est toujours bon de rappeler que leurs emplacements, par rapport au supposé « *oppidum* de Gergovie », ne permettent pas une reconstitution vraisemblable de la bataille... Le « petit camp » de La Roche-Blanche apparaît notamment comme trop isolé et bien trop exigu...
- La *fossa duplex* reliant les deux camps n'a toujours pas été retrouvée sur le site officiel, malgré une surveillance constante des travaux sur le secteur concerné, des sondages assez nombreux et de récentes prospections géophysiques utilisant les dernières technologies !
- Malgré 27 campagnes de fouilles programmées depuis 2001, sans compter quelques opérations archéologiques préventives, la présence incontestable d'un habitat sur le plateau de « Gergovie » – *a fortiori* d'un *oppidum* ou d'une *urbs* (c'est-à-dire d'une « ville ») – du I^{er} siècle av. J.-C., antérieur et/ou contemporain de la guerre des Gaules, n'a toujours pas été prouvée, tout comme l'existence d'un rempart à l'époque de la bataille.
- Selon une étude de l'archéologue et céramologue Yann Deberge, effectuée en 2006, le mobilier céramique laténien mis au jour par Paul Eychart sur le plateau des Côtes de Clermont date essentiellement du II^e siècle av. J.-C., la céramique typique de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. étant quasi-absente. Ce constat doit cependant être fortement nuancé et ne saurait être définitif. Il faut en effet signaler la mise au jour de monnaies gauloises du I^{er} siècle av. J.-C., insister sur les faibles superficies fouillées par Paul Eychart (comparativement au plateau de Merdogne) et dénoncer l'absence de fouilles modernes.

Enfin, depuis les recherches de ce dernier, il nous faut préciser qu'aucune opération archéologique ou étude historique n'a été effectuée sur les potentiels ouvrages militaires romains de Chanturgue et de Montferrand, en particulier sur le camp de Chanturgue où une opération archéologique (fouille ou sondages) était pourtant prévue vers la fin des années 90.

Toutes ces problématiques sont évoquées, certaines étant plus ou moins développées, dans les Chroniques N° 131 (« *Lettre ouverte à Matthieu Poux* ») et 133 (article « *Petit exposé sur l'importance des recherches archéologiques réalisées sur les sites de Corent, des Côtes de Clermont, de Gergovie et des camps romains* »). On trouvera également les principales références bibliographiques sur ces différentes questions dans le N°131.

- ▶ <http://www.cotes-de-clermont.fr/chronique/N%20131.pdf> (pp. 1-32).
- ▶ <http://www.cotes-de-clermont.fr/chronique/N%20133.pdf> (pp. 13-18).

Pour s'informer des recherches de la *fossa duplex* sur le site officiel, on pourra notamment consulter le rapport d'opération suivant : « *Les camps de César au pied de Gergovie – Recherches archéologiques sur les fortifications césariennes de la guerre des Gaules* » – Rapport de prospection thématique – dir. Y. Deberge, M. Dacko – 12/2021.

Une signification plausible du terme *fossa duplex* est présentée par la latiniste Colette Doco-Rochegude dans *La Chronique de l'Oppidum* N° 100 : <https://www.gergovie.fr/htmfr/documents/N100%20.pdf> (pp. 3-6).

Philippe GRAS

LE CAMP DE CESAR DEVANT GERGOVIE

Depuis la fin du XIX^e siècle, l'art de la castramétation romaine a été mis à l'étude, à partir des textes anciens, latins et grecs, et des monuments conservés en Occident et en Afrique du nord. Notre pays est pauvre en documents matériels. Hors quelques camps faits par levée de terre, arasés le plus souvent par les travaux agraires, il ne reste pratiquement pas de vestiges visibles qui puissent être étudiés dans de bonnes conditions. Notre pauvreté à ce sujet a été révélée par J. Harmand dans son ouvrage : L'armée et le soldat à Rome de 107 à 50 avt. notre ère qui montre ce que valent les pseudo-découvertes des camps dit césariens devant Merdogne (Gergovie selon les tenants de la théorie de Napoléon III).

J'ai exposé précédemment ce qu'il fallait penser de l'identification du site de Merdogne, site archéologiquement nul concernant les impératifs archéologiques de l'identification de Gergovie.

Cette identification exigeait la découverte des vestiges de la bataille ; pour assurer l'hypothèse de Gergovie à l'oppidum des Côtes, il fallait compléter le dossier matériel, riche du point de vue de l'habitat celte contemporain de la conquête, avec des vestiges se rapportant aux opérations militaires.

Quatre années de prospections, de relevés topographiques et de fouilles ont conduit à la découverte et à la mise au jour du seul camp visible et en « dur » que notre pays possède de la conquête. Je viens d'en publier les résultats dans l'ouvrage : Chanturgue, camp de César devant Gergovie.

La colline

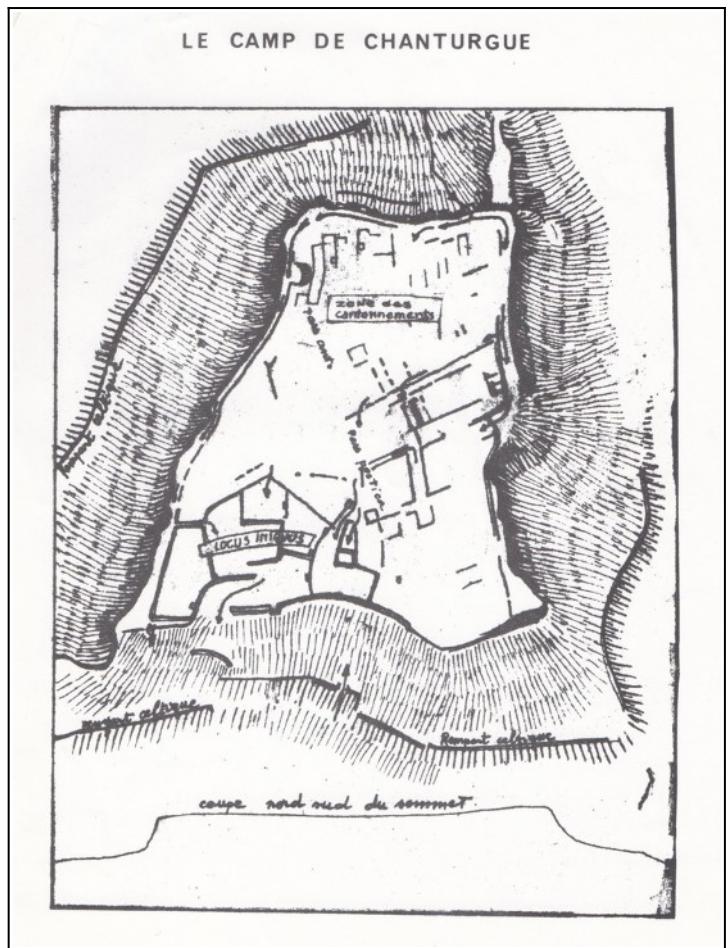
Le camp occupe le sommet de la colline de Chanturgue et se trouve dans les limites topographiques de l'oppidum Gaulois. Ses caractéristiques correspondent parfaitement à la description césarienne. César a, en effet, décrit une colline « naissant des racines de la montagne portant l'oppidum, escarpée de toutes parts et située entre la place qu'il occupe dans la plaine (le grand camp à l'emplacement de Montferrand) et la montagne gauloise » (B.G. VII, 36, 49 et 51). Le sens de « e regione oppidi » en 36, 5, signifie que les trois positions étaient alignées (voir à ce sujet la note de M. Rambaud dans R.E.A., t. LXV, 1963, 234-236, et sur la façon dont il a traduit « e regione », puis ce qu'il en admet dans R.E.L., t. LII, 1974, p. 40).

Bien entendu, de telles spéculations intellectuelles devaient conduire à découvrir les preuves qu'elles annonçaient ou à réfuter les données de l'identification acquise par provision, comme ce fut le cas pour le site de Merdogne.

Au sujet du petit camp, devant cette pseudo-place forte gauloise, il est utile de constater que J. Harmand, dans son étude, ne mentionne même plus sa présence, pourtant tout aussi « assurée » que celle du grand camp à la Serre-d'Orcet qui ne le satisfait pas, pas plus que les fossés de quelques décimètres prétendument trouvés et mis au jour sous Napoléon III n'ont satisfait les historiens de l'époque.

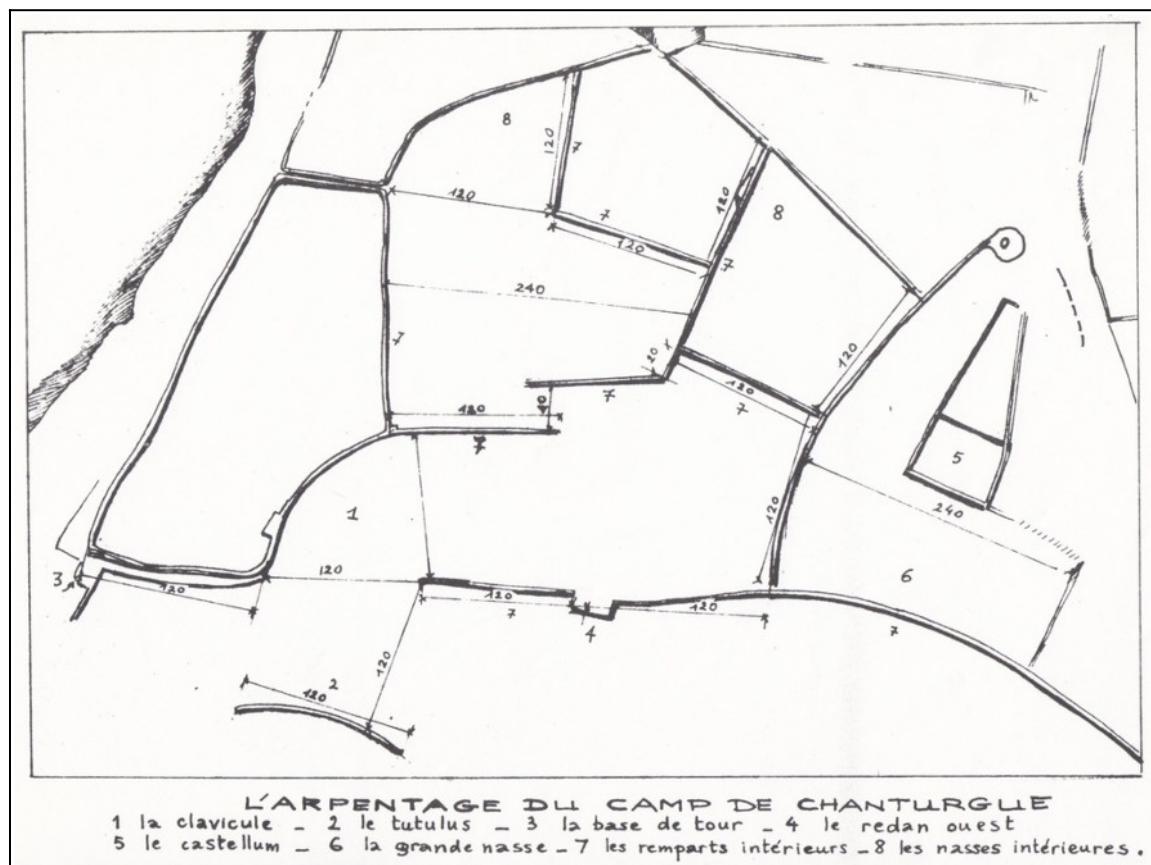
Le camp de Chanturgue (camp de la XIII^e légion de T. Sextius).

Les traces encore visibles sur le sommet occupent les treize hectares du plateau. L'ensemble est divisé en deux zones distinctes mais contiguës. L'une qui fait face à l'oppidum arverne, constitue ce que j'appelle le « locus iniquus » et l'autre, située en retrait et sur la partie plane du sommet dont la bordure est domine la Limagne de 240 m., est aménagée en zone de stationnement et de garnison pour une légion.



Le « locus iniquus » :

L'architecture du « locus iniquus » révèle un arporage rigoureux et fonctionnel, adapté aux structures logistiques de la légion. La longueur totale des retranchements est d'environ 1500 m. Le front ouest opposé à l'oppidum mesure 480 m. Il est constitué par un rempart à deux étages, celui du haut étant un agger sur lequel les légionnaires pouvaient circuler et celui du bas étant la berme occupée par des fantassins légers (selon mes remarques, qui ne correspondent pas exactement à ce qui était admis par les auteurs du XIX^e siècle). Ce rempart était renforcé d'ouvrages particuliers d'usage constant et systématique dans la castramétation romaine ; il s'agit d'une nasse ou clavicule ouverte en quart de cercle vers l'intérieur du camp, précédée d'un rempart courbe (le « tutulus ») et flanquée d'une base de scorpion. Le fond était équipé d'une fermeture volante, genre « ericius » (B.C. III, 67-5) (voir : Chanturgue camp de César..., p. 106 à 112). L'angle nord-ouest était équipé d'une tour. Le « locus » était divisé en compartiments fermés par des retranchements. La façon dont toute la zone ouest est divisée fournit un exemple unique de ce que les historiens de Rome avaient compris avec les données écrites, à savoir que l'organisation des camps prévoyait « des défenses intérieures », ce qui « conduisit à diviser le camp en secteurs d'après l'utilisation tactique des différentes unités... » (P. Grimal, la Civilisation romaine, p. 155). Le centre du « locus iniquus » est occupé par une grande nasse au milieu de laquelle était érigé un « castellum », sorte de Q.G. placé sur l'axe est-ouest du plateau.



On lira à la fin de cet article un extrait de l'étude des données matérielles du camp de Chanturgue concernant les lois de l'arpentage et ses conséquences sur les mouvements des unités de la légion lors de la manœuvre de sortie du camp (voir p.). *NDLR : ce passage renvoie à des extraits de l'ouvrage sur Chanturgue qui étaient reproduits après l'article.*

La zone des cantonnements :

Les cantonnements étaient desservis par une voie principale orientée perpendiculairement à l'axe donné par le soleil levant le jour de l'installation du camp. On trouve dans la zone est de nombreux cantonnements limités par des murettes de trente à cinquante centimètres de hauteur. La largeur de tous les cantonnements étudiés est de 12 mètres pour des longueurs variables, mais voisines de cinquante mètres.

La découverte essentielle faite dans cette zone se rapporte à un « praetorium » et à ses annexes. Ses structures en pierre sont en parfait état de conservation. C'est ainsi qu'a pu être mis au jour le « triclinium », vestige unique dans les annales de la castramétation romaine en raison de ses dimensions et du fait qu'il fut équipé d'un laraire et d'un « labrum ». On ne manquera pas de discuter de telles affirmations sur ces détails, mais il faut bien dire que dans les pratiques romaines de l'armée en campagne de semblables constructions étaient courantes. Seule la pauvreté des documents archéologiques que le monde latin possède sur ce sujet peut permettre de formuler des réserves...

Le « praetorium » était accompagné de constructions annexes : un « podium » fait d'une butte de pierres située entre son entrée est et la « via principalis », un cantonnement prétorien, sans doute un « forum » et deux constructions voisines dont l'identité ne peut actuellement être précisée.

Enfin, sur la bordure est du camp, au-dessous du rempart et accolés à sa base, se voient encore des redans espacés régulièrement d'environ 24 m. Le corps de garde de l'arrivée du « brachium » est situé à proximité de l'angle sud-est de ce rempart. Quant au « brachium », j'ai eu l'occasion d'en publier plusieurs études fondées sur sa concordance avec le cadastre et un fossé du même type découvert entre deux camps situés sur la circonvallation du siège de Massada.

Conclusion

Ce texte ne prétend pas résumer l'essentiel des données fournies par le camp romain de Chanturgue, il donne cependant des explications sur des points particuliers, mais riches de signification.

La découverte de ce camp sur une colline en tous points conforme à la description de César, faisant suite aux découvertes de l'oppidum gaulois des Côtes, met fin à mes travaux visant à restituer Gergovie à sa vraie place.

Il serait inacceptable qu'une telle richesse archéologique soit niée et inexploitée sous le prétexte qu'elle contrarierait des situations acquises et une façon de penser qui a conduit de nombreux chercheurs à une impasse. Car il n'est plus nié que la montagne de Merdogne a déçu les historiens, les latinistes et les archéologues.

Paul EYCHART

Article paru en Janvier 1976 dans ANNALES LATINI MONTIUM ARVERNORUM
Bulletin N° 3 du Groupe d'Etudes Latines (GELUC) de l'Université de Clermont

Plan au trait des structures du camp de Chanturgue

dans Paul Eychart 1987

La bataille de Gergovie

(Printemps 52 av. J.C.)

Les faits archéologiques – Les sites

Le faux historique

(Fig. 29 p. 115)

1 : clavicule

2 : base de scorpion ou de catapulte

3 : base de tour

4 : redan

5 : castellum

6 : praetorium

7 : annexe

8 : cantonnement

9 : corps de garde, arrivée du brachium (fossé)

10 : porte de droite

11 : via principalis

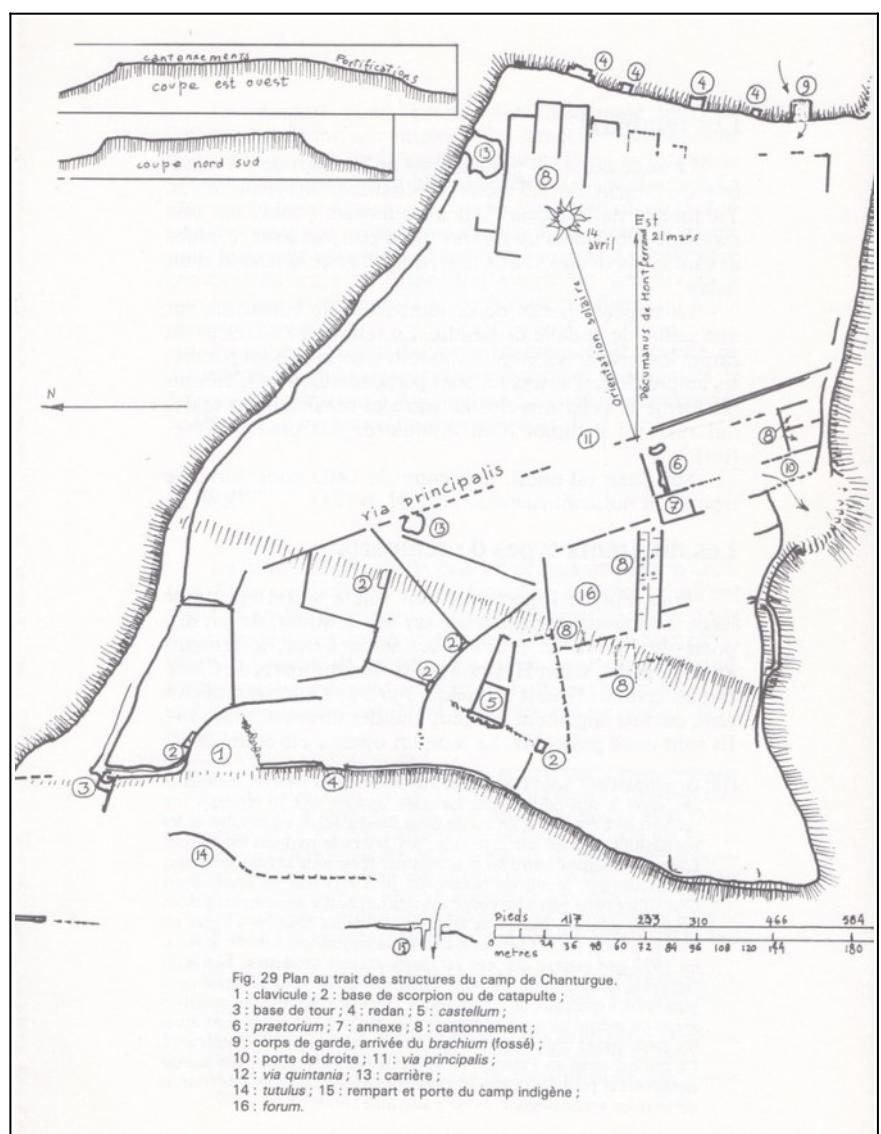
12 : via quintania

13 : carrière

14 : tutulus

15 : rempart et porte du camp indigène

16 : forum



PLAN PARCELLAIRE ET ARCHÉOLOGIE

l'exemple de GERGOVIE

La montagne de Merdogne, située à 7 km de Clermont, porte le nom de Gergovie, depuis que Napoléon III changea le nom du village de Merdogne pour celui de la place forte Arverne.

Cette décision se heurte à de nombreuses objections :

- A) Les fouilles ont montré que si ce plateau avait été occupé à l'époque gallo-romaine (comme d'autres plateaux voisins) il était resté inhabité pendant le cours du deuxième âge du fer et plus particulièrement pendant la conquête romaine.
- B) Le désaccord entre les données des textes de César et les possibilités topographiques du massif montagneux.
- C) La critique des prétendues découvertes des camps romains et du fossé de liaison.

Ces objections sont renforcées par le reconnaissance d'un grand oppidum celtique fortifié et occupé pendant au moins tout le deuxième âge du fer, situé sur la montagne des Côtes, voisine immédiate au nord de Clermont-Ferrand.

Au cours de cette étude, nous traiterons des problèmes de la recherche et de la reconnaissance des camps et du fossé de liaison romains selon la théorie de Gergovie à Merdogne et selon celle de Gergovie aux Côtes.

Dans l'hypothèse de Gergovie à Merdogne, le grand camp romain a été fixé à la Serre d'Orcet, le petit camp l'a été sur le sommet de la colline de la Roche-Blanche. Dans l'hypothèse de Gergovie aux Côtes, le grand camp se serait situé à l'emplacement de Montferrand et le petit camp sur la colline de Chanturgue.

I

La recherche des camps et des fossés à Merdogne.

César (De B. G. XXXVI) « relia le petit camp au grand par un double fossé de douze pieds de large afin que même des hommes isolés puissent aller de l'un à l'autre à l'abri des surprises de l'ennemi... »

Par deux fois depuis 1863, des recherches ont été faites pour trouver ces fossés au pied de la montagne de Merdogne. Les premières furent dirigées par le colonel Stoffel pour le compte de Napoléon III ; les dernières furent faites de 1936 à 1939 pour contrôler les rapports de Stoffel.

Le fossé mesurait donc au total 3,60 m de large et couvrait les 3 km qui séparaient la Roche-Blanche (petit camp) et la Serre d'Orcet (grand camp). Il était établi parallèlement à la crête de la montagne et il exposait à la vue directe des Gaulois les Romains qui y circulaient.

Sa forme.

Rien n'interdit de penser que sa forme était semblable à celle des fossés dont Hirtius rend compte dans sa relation de la rébellion des Bellovaques (De B. G. 1. VIII, ch. 9). Ces fossés avaient 15 pieds de large et des parois presque verticales, ce qui suppose un fond plat. A Merdogne, ce seraient des fossés parallèles à section triangulaire qui auraient été trouvés.

Voyons à ce sujet les rapports concernant les recherches faites par Stoffel et par M. Gorce¹.

On remarque en comparant les tracés du fossé selon Napoléon III et selon Gorce, qu'ils ne sont pas identiques. Celui de Stoffel est voisin de la ligne droite, celui de Gorce s'infléchit au sud. En outre, le tracé de Stoffel en montre une partie qui dépasse le grand camp vers l'est. M. Gorce qui critique ce travail, prend cette portion pour un ruisseau souterrain.

D'après l'« Histoire de Jules César » de Napoléon III, on voit¹ que les fossés sont représentés en pointillé sur une grande longueur et qu'au lieu d'un fossé de douze pieds, on trouve deux petits fossés parallèles de six pieds chacun avec un agger latéral. Napoléon III qui lui donnait au total douze pieds écrivait :

¹ R.P. GORCE, *César devant Gergovie*, Le Minaret, Tunis, 1938.

« Si on s'étonnait que les Romains eussent creusé deux petits fossés chacun de six pieds de largeur et six pieds de profondeur, ce qui aurait donné le même déblai, on répondrait que les deux fossés étaient bien plus vite faits qu'un seul grand fossé ».

Quoiqu'il en soit, il faut admettre que même si on n'avait pas découvert un fossé de douze pieds, mais deux bons fossés de six pieds chacun, l'oppidum de Gergovie se serait trouvé sur la montagne voisine.

Mais les fouilles de M. Gorce remettent tout en cause. Dans son ouvrage, les coupes des fossés ne correspondent pas à celles de Stoffel et donnent des figures dont il est impossible d'admettre qu'elles sont celles d'un fossé romain de plus de trois kilomètres de long. Cette impression est encore plus accentuée lorsqu'on sait que les recherches furent faites dans les parties basses où les fossés auraient été forcément protégés par l'apport des terres d'alentour.

Il est aussi question d'agger fortifié, qui aurait bordé le fossé, de vestiges de route, de pierrailles prismatiques, etc. Mais rien des affirmations de Stoffel n'est confirmé par Gorce qui écrivait² :

« Nous savons par les derniers survivants des fouilles de 1862 que Stoffel fit rechercher très difficilement le fossé intermédiaire et qu'il sillonna littéralement avec ses tranchées de recherche tout le pays situé entre le grand camp et le petit camp. Sur la carte qu'il a laissée, il a marqué en trait plein toute la moitié est du tracé qu'il donne. Dans un note du texte de César, nous avons déjà dit notre sentiment sur les difficultés qu'il y avait à donner un tracé hypothétique dans les environs du petit camp. Ce qui ne veut pas dire d'ailleurs que Stoffel se soit absolument trompé, ni même qu'il soit impossible de préciser certaines particularités. En tout cas pour ce qui est du double fossé, plus encore pour ce qui est du tracé des camps, il ne suffit pas de trouver trois ou quatre points plus ou moins certains et de les relier par des tracés hypothétiques qui eux-mêmes sont extrapolés en dehors des points prétendus vérifiés ».

Le travail de Stoffel est bien critiqué. Il faut bien reconnaître que ce ne sont pas seulement les différences constatées entre les coupes que donnent les rapports de Stoffel et de Gorce qui rendent plus que suspecte l'existence de ces fossés, c'est surtout que Stoffel fit sillonnner par des tranchées de recherche tout le pays situé entre les présumés camps. Car ou bien les camps ont existé dans cette région, et il aurait été facile de trouver le fossé, ou bien les camps ne s'y trouvaient pas.

LES CAMPS ROMAINS

Le grand camp.

La position du grand camp est conditionnée par quelques éléments d'ordre stratégique. En fait, César ne donne aucune indication à ce sujet. Seul, Dion Cassius nous renseigne un peu : « César n'ayant pu s'établir sur une hauteur avait son camp en rase campagne ». Or, la région de la Serre-d'Orcet est vallonnée et aurait justifié une autre description.

A Merdogne, au sujet de ce grand camp, les recherches faites par Stoffel ont donné des résultats qui laissaient sceptique Napoléon III lui-même ; c'est du moins ce qu'a fait savoir M. Boudet, alors son conseiller au sujet des recherches sur Gergovie.

M. Gorce le cite³ :

« Lors de la visite de Napoléon III devant les tranchées pratiquées pour retrouver le vallum, ces dernières n'étaient plus visibles. Stoffel les avait fait combler. Par contre, il avait fait distribuer sur le terrain des bornes grandes ou petites qui reproduisaient en pointillé le dessin même de l'ancien camp. Napoléon III partit convaincu en ayant vu les bornes de Stoffel, non les retranchements romains, tandis qu'il n'était pas convaincu lorsqu'on lui avait montré les retranchements eux-mêmes... Les malins expliquaient que ces bornes ne recouvrivent pas les points où il avait cru retrouver les retranchements romains, mais l'épure hypothétique suivant laquelle il se représentait le camp de César ».

A cette époque, les témoins (les malins disait-on), se méfiaient de ce qu'on leur montrait. On les comprend, surtout depuis la publication des travaux entrepris par M. Gorce pour contrôler ceux de Stoffel.

M. Gorce a révélé que de vastes portions du présumé retranchement ne s'étaient pas trouvées sous sa pioche et que lorsqu'il s'en était trouvé, leurs dimensions n'excédaient pas 1,20 m. C'est ainsi que l'on note des dimensions de coupes triangulaires comme celles des sections n° 5 : 0,65 m de profondeur, 1 m de largeur ; n° 13, 0,35 m de profondeur, 0,43 m de largeur.

² ID., *ibid.*, p. 153

³ ID., *ibid.*, p. 96-97.

Pour les portions qui manquent, on explique⁴ :

« Les trois tranchées que nous avons creusées de part et d'autre du chemin de la Serre-d'Orcet n'ont donné que des résultats négatifs, tout à fait comme la tranchée creusée dès le début des fouilles de 1936 à la borne nord... Que s'est-il passé à cet endroit ? Des glissements de terrain ? Cela n'est pas impossible, car nous devons noter que le sous-sol a été entièrement retourné et comme bouleversé sur divers points. Mais il se peut que les Romains n'aient pas eu le loisir de protéger par un fossé cet endroit du camp plus en retrait par rapport à Gergovie ».

Lorsque les fouilleurs ont par endroit trouvé sous leurs pioches des traces de fossé à sections de 0,30 m, on ne peut s'en étonner. Dans toute cette zone ont été exécutés des travaux de drainage. Mais pour ceux qui voulaient voir Gergovie sur la montagne voisine, ces rigoles ne pouvaient être autre chose que de vestiges du fossé romain.

En fait, force est maintenant de reconnaître que les travaux de Stoffel par ailleurs falsifiés comme ceux qu'il fit en forêt de Compiègne et les contrôles de Gorce n'ont pas produit les preuves attendues.

II

Les camps et les fossés aux Côtes.

Note sur les camps romains en général.

Qu'ils aient été installés pour une nuit ou pour un siège, les camps étaient conçus selon des principes constants. Leur surface était de l'ordre de 40 hectares pour 40 000 hommes et leur forme rectangulaire. Ceux de César ne l'étaient jamais tout à fait. Les fossés étaient larges de 5 à 6 m et leur profondeur de 3 m. La terre du fossé était rejetée à l'intérieur en talus qui était renforcé par une palissade. Les portes ouvertes dans le parapet étaient protégées par un retour anguleux ou circulaire dans ce même parapet. Partant de ces portes, deux voient se croisaient au milieu du camp. Derrière la palissade, une bordure de 40 à 50 m, généralement empierrée, éloignait les tentes des soldats des projectiles lancés par-dessus la palissade.

Le petit camp à Chanturgue.

Il est admis que cette colline conserve des vestiges de camp antique. Nous y avons trouvé des témoins archéologiques de la préhistoire et de la protohistoire⁵.

La crête se situe à 1570 m de Montferrand. Ses caractéristiques sont conformes à la description de César (De B. G. ch. XXXVI).

L'examen de la photo aérienne et le relevé sur place montrent un sommet plat et des escarpements très marqués au nord, au sud et à l'est. A l'ouest, face à l'oppidum des Côtes, la pente est très vive, mais tempérée par un palier qui limitent deux arêtes au sommet et à mi-pente renforcées par des murailles dont se voient encore des vestiges. Ceux du sommet ont dû être énormes, ils sont maintenant effondrés en deux masses parallèles de pierres de plus de 10 m de largeur séparés par un couloir.

Ceux de la pente sont formés par deux murs parallèles. On y trouve deux ouvertures angulaires qui rappellent les portes des camps romains. L'une de ces ouvertures est située à 50 m de son extrémité nord, l'autre est située plus au sud. La première se voit bien sur la photo aérienne, l'autre se distingue moins bien.

Tout ce qui suit et qui se rapporte à l'ancienneté de Montferrand, au cadastre, au fossé en chicane a été établi sur les conseils éclairés et précieux de M. Raymond Chevallier à qui nous rendons ici hommage.

Le grand camp à Montferrand.

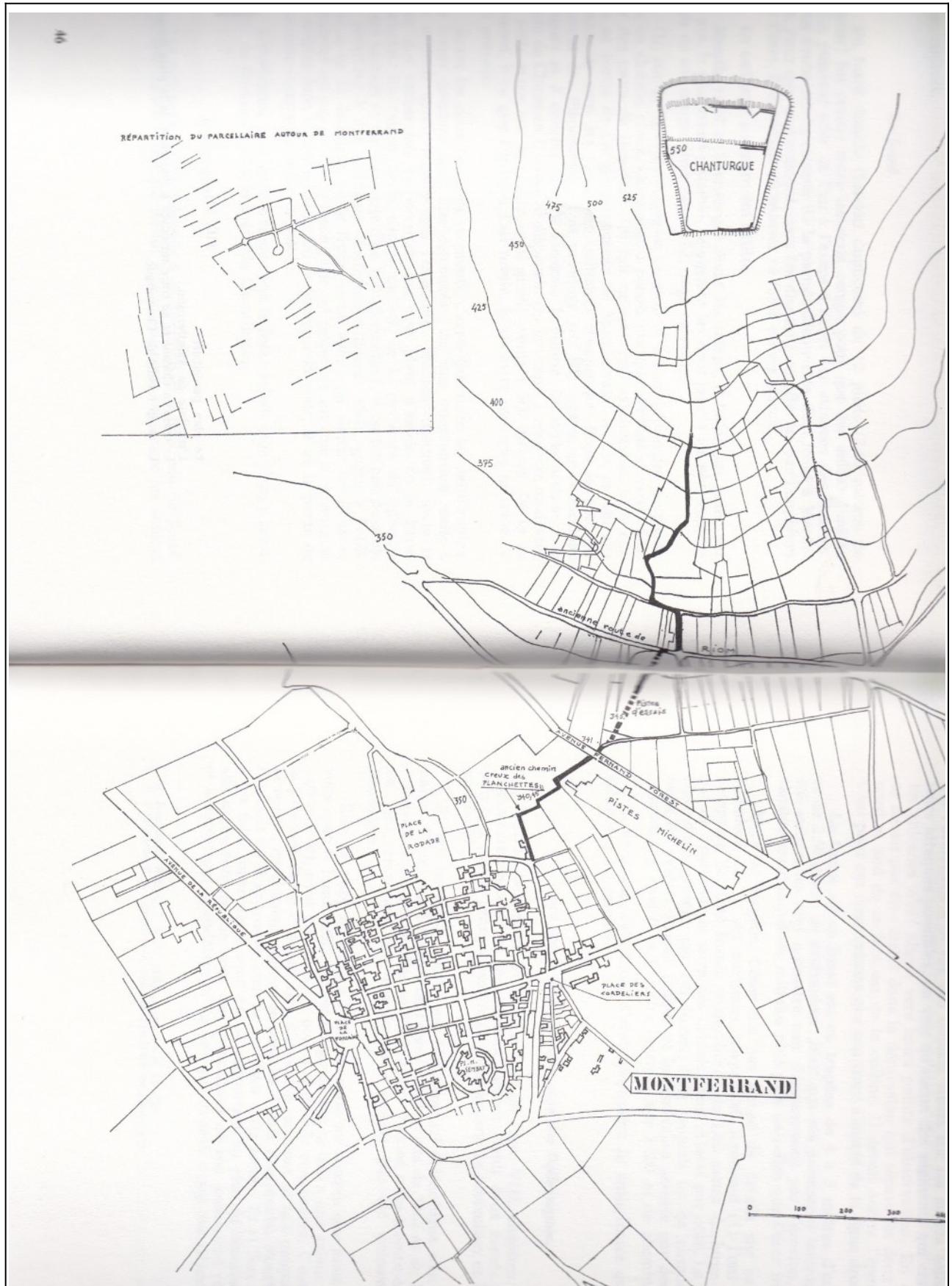
Le plan de Montferrand est conforme à ceux des camps romains, surtout à ceux de César qui n'étaient jamais tout à fait rectangulaires.

Deux voies principales partant des portes s'y recoupent à angle droit. Le plan cadastral révèle une bordure, à l'intérieur de l'enceinte, qui évoque celle des intervalles des camps romains.

Cependant, la ville de Montferrand est une bastide du XII^e siècle. Le plan de ses fortifications ne saurait donc être l'œuvre de César. Mais rien ne s'oppose à ce qu'elles aient été superposées à une enceinte antique. Il n'est pas rare, en effet, que des bastides aient été construites sur des camps romains.

⁴ ID., *ibid.*, p. 111-112.

⁵ L'étude détaillée de ce camp est actuellement en cours. Les résultats en seront publiés au cours de l'année 1972.



« Figure 12 : Le plan parcellaire – L'enceinte de Montferrand – Le fossé en chicane et sa trace retrouvée à l'intérieur de la piste d'essais. Le camp fortifié de Chanturque »

dans Paul Eychart « Gergovie légende et réalité » (éd. Volcans, 1969), pp. 45, 46 et 47

NDLR : La planche 1 (« pl. 1 ») à laquelle renvoie Paul Eychart en page 80 de son article (page 10, 5^{ème} paragraphe, de ce numéro de la Chronique) correspondait à la figure 12 de son ouvrage « *Gergovie légende et réalité* ». Cette communication lors d'un colloque reprenait en effet certains passages de cette publication.

Les textes.

L'un d'eux expose la prétention des habitants en 1420 qui voulaient que leur ville fut « noble et antique, peuplée de gens de tous états » et qu'elle « était la clef de tout le pays et s'estimait au moins l'égale de Clermont et de Riom »⁶.

Emile Teilhard de Chardin notait qu'elle était un produit de l'époque carolingienne, les châteaux étant alors les centres des divisions administratives.

Le nom.

Sa première appellation, Mons-Ferrandi, serait due à un nommé Ferrandus. Or, dans ce nom, il y a le mot fer. C'est par lui que l'analogie avec un camp romain se précise. En effet, des camps romains doivent leur nom à des ferronniers qui, au Moyen Age, y ont travaillé du métal abandonné par les légions lors de départ parfois précipité. C'est ainsi qu'ont été obtenus les noms d'anciens camps tels que Ferronière, Malferrière, etc...⁷.

Le cadastre.

Le plan cadastral est actuellement dans ses grandes lignes ce qu'il était lors de la répartition parcellaire commencée sous la période de Auguste-Claude. Il est donc important d'étudier celui de Montferrand et de ses alentours puisqu'il conserve les tracés anciens à partir desquels il a été établi. Les voies et les enceintes antiques furent les éléments ordonnateurs. Ces éléments ont pu disparaître, leurs limites subsistent sur le cadastre qui en témoigne encore.

Or, confirmant les indications sur le découpage interne de Montferrand, et sur les origines de son nom, les grandes lignes du parcellaire sont rigoureusement alignées sur ses limites et l'ordonnance ainsi constatée s'étend très loin (voir pl. 1).

Cela établit que l'enceinte est plus ancienne que le parcellaire et permet d'affirmer que la bastide a été installée sur les traces d'un camp antique.

Cette remarque jointe à celles qui vont suivre identifient un camp romain à cet endroit.

Le fossé.

Un fossé double (fossam duplarem) de 12 pieds (3,60 mètres de largeur) fut creusé entre les deux camps pour que des soldats, même isolés, puissent aller de l'un à l'autre à l'abri des attaques des gaulois. Nous avons rendu compte de la pseudo-découverte d'un fossé à Merdogne. Pour que tout concorde avec les dispositions offertes par l'oppidum des Côtes, il convenait de trouver ce fossé ou ses traces.

Le cadastre a encore été utilisé.

Montferrand et Chanturgue étant les camps, il fallait les relier par un axe, le plus court possible, rejoignant les deux points les plus rapprochés de ces camps.

Or, sur la ligne envisagée se trouvait encore il y a moins de trente ans un chemin creux à parois presque verticales parementées de murs. Il est notable que dès sa sortie de l'angle nord-ouest de Montferrand, il est en chicane comme le sont les tranchées militaires d'approche. Sous le nom de chemin des Planchettes, il se prolonge sur plus de 300 m en 4 sections longues et 3 courtes jusqu'à l'avenue F. Forest. De cette avenue à la route de Clermont à Riom, il disparaît. On le trouve à nouveau au-dessus de cette route sur la colline, qu'il gravit pendant 500 m. De là au sommet, bien que l'érosion l'ait nivelé, le cadastre conserve la trace de son passage.

Entre les deux tronçons reconnus, c'est-à-dire entre les deux routes, ses traces devraient donc être retrouvées, car une interruption réelle à cet endroit aurait annulé tout l'ensemble. Malheureusement, toute la zone des recherches est occupée par une piste d'essais de la firme Michelin. En raison de la nature du sol, de la présence de lignes à haute tension et du voisinage d'un transformateur, il ne fut pas possible de procéder à des sondages électromagnétiques. Mais, grâce à l'obligeance de la direction de la firme, nous avons pu visiter les lieux et constater qu'une partie du fossé avait été respectée sur une cinquantaine de mètres dans le centre de la partie haute de la piste, là où la pente de la colline commence à être sensible.

L'assurance était ainsi obtenue que le fossé reliait bien l'angle nord-ouest de Montferrand à la crête de Chanturgue.

⁶ H. et M. DURANQUET, *Montferrand, château, remparts, églises, logis*, 1936, Clermont-Ferrand.

⁷ A. GRENIER, *Manuel d'archéologie celtique et gallo-rom.*, J. Déchelette, t. V, p. 279-280.

Remarques.

Les remarques sont relatives à la direction et à la forme du fossé. A propos de son tracé qui devait être choisi pour soustraire les soldats qui l'utilisaient à la vue des Gaulois situés sur d'autres collines et à leurs attaques possibles, on voit qu'aucun des segments qui constituent les chicanes n'est aligné vers leurs points de vue possibles. En outre, il ne devait pas être établi dans la dépression qui sépare les deux éperons nord et sud de la face est de la colline. Il devait suivre l'éperon sud. C'est pour ces deux raisons que son tracé s'écarte de la ligne droite.

La forme de ce fossé est en trapèze de 4 à 5 m d'ouverture et de 2,50 m de profondeur. Bien que ses parements latéraux aient été murés, on doit admettre son élargissement par l'érosion, ce qui ramène ses dimensions initiales plus près de celles que César indiquait.

Hors sa largeur, César n'a pas donné de détails sur sa forme. Napoléon III et ses partisans jusqu'à M. Rambaud⁸ l'ont admise composée de deux fossés triangulaires de 1,60 m de large séparés par un intervalle, la terre des déblais étant rejetée par côté. Le passage était donc protégé par ces fossés dans lesquels on ne circulait pas. Ainsi les soldats étaient visibles et la protection, assurée par des fossés si modestes, était bien illusoire (surtout sur 3000 m de cheminement).

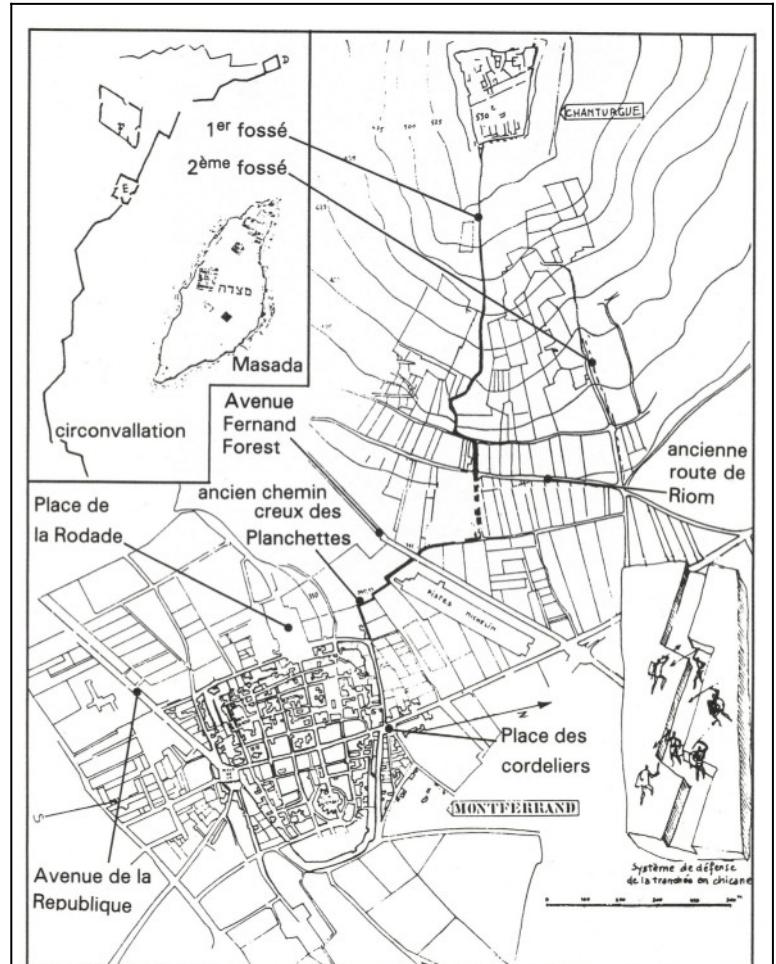
A Merdogne, c'est faute d'avoir découverte de vrais fossés que cette solution a été retenue.

Les fossés de César aux pays des Bellovaques.

Hirtius, lieutenant de César a écrit au livre VIII, chapitre 9 des Commentaires, que les légionnaires avaient établi deux fossés à fond plat et à parois presque verticales pour assurer la protection et la libre circulation.

En fait, les fossés décrits par Napoléon III à Merdogne sont imaginaires (c'est ce qui ressort de l'étude des travaux de 1862 et de la note relative à leur sujet, publiée en 1962⁹ qui, faisant suite à notre critique de 1961, reconnaît que ces fossés n'avaient pas été découverts à Merdogne).

Rien ne s'oppose donc à l'identification du chemin que nous décrivons avec le fossé établi devant Gergovie, car ce qui a une valeur exceptionnelle ici, c'est que tous les points matériels concordent. C'est-à-dire la présence, là, où il devait être, d'un fossé en creux et fait unique dans la région, en chicane, comme le sont les fossés d'approche. Pourtant, à l'endroit où il se trouve, rien ne justifiait cette forme. Et si l'on ajoute à ces faits surprenants ceux qui se rapportent au plan de Montferrand, aux arguments de son nom, aux indications de son ancienneté révélées et assurées par le cadastre, et au fait que le petit camp de Chanturgue présente au moins une porte de sortie vers l'oppidum et que cette porte est semblable à celle des camps romains, on comprendra que l'ensemble constitue une somme d'arguments décisifs et contribue à l'identification de Gergovie.



Plan de Paul Eychart paru en 1987 dans « *La bataille de Gergovie (Printemps 52 av. J.C) - Les faits archéologiques - Les sites - Le faux historique* » p. 149.

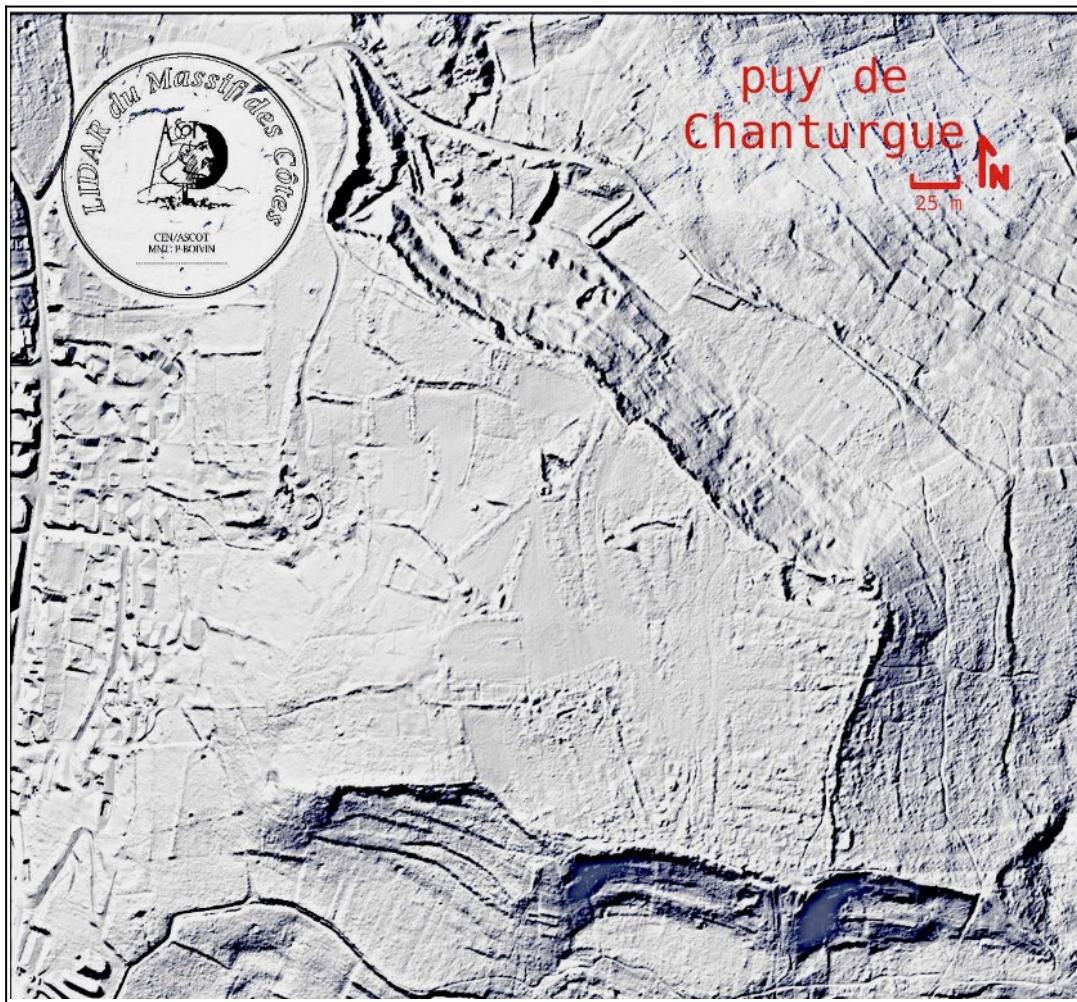
NDLR : Ce plan postérieur à l'article signale un second fossé sur le flanc de Chanturgue et compare le tracé de l'ancien chemin creux des Planchettes à la circonvallation de Masada.

⁸ R. RAMBAUD, R.E.A., t., LXV, 1963, I et 2, p. 234-235.

⁹ P.F. FOURNIER, *Gergovie*, coll. « Le touriste en Auv. », p. 20, Clermont-Ferrand, 1862.

Paul EYCHART

Article paru en 1972 dans CAESARODUNUM, supplément 17, pp. 75-82
Actes du colloque international sur la cartographie archéologique et historique



« La Chronique de l'Oppidum » N° 137 - Décembre 2025

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT – Directeur de publication, rédacteur en chef : Philippe Gras.

Anciens directeurs de publication : V. Quintin (1991-2002) – Y. Anglaret (2002-14) – Ph. Gras (2014-22) – J.-L. Amblard (2022-25).

« Plan parcellaire et archéologie : l'exemple de Gergovie » – « Le camp de César devant Gergovie ».

Deux articles de Paul Eychart publiés respectivement en 1972 et 1976.

Superposition vue Lidar / plan camp romain de Chanturgue : Jean-Louis Four.

Editorial, choix et reproduction des articles, réalisation informatique : Philippe Gras.

Adhésion à l'ASCOT

✉ 119 rue Abbé Prévost - 63100 Clermont-Ferrand

Nom / Prénom :

Adresse :

Courriel :

Souhaite adhérer à l'ASCOT : (Merci de barrer ou d'entourer) Renouvellement ou Nouvel adhérent(e)

Une carte d'adhérent et un reçu fiscal me seront adressés en retour. Comprend l'abonnement à notre bulletin.

Chèque bancaire à l'ordre de ASCOT ou virement (IBAN : FR76 1680 6007 0966 0735 7192 952 – BIC : AGRIFRPP868)

Adhésion annuelle : 20 €

Membre bienfaiteur (40 € ou plus)

ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue

aux articles 200 et 238 bis du CGI

O Souhaite simplement s'abonner à la « Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint mon règlement de 15 €.